

PERL

Rue des Cordiers

22300 LANNION

06.17.52.29.79

perl.asso22@gmail.com



Lettre info 3 PERL mai 2024

Sommaire

1 – Des lycéens s’investissent pour le bien-être de tous

2 – Les modalités de (ré)-inscription changent au lycée

3 – Fin d’année scolaire – quelques dates

4 – Infos diverses

1 – Des lycéens s’investissent pour le bien-être de tous

Certains lycéens, accompagnés de CPE, de parents d’élèves, de professeurs et de représentants de la direction cherchent des solutions pour améliorer la vie au lycée dans le cadre de la commission « vie lycéenne ». Voici un bref aperçu de leurs projets.

1) Proposition de mobilier pour la salle de repos élèves et règles pour l’accès

La salle de sieste sera installée en salle B416 et totalement réaménagée et équipée de mobilier confortable pour que les élèves viennent s’y reposer ou dormir. Cette salle sera accessible de 8h00 à 17h30.

Le 1^{er} utilisateur récupèrera un talkie-walkie à la Vie Scolaire. Le 2^{ème} talkie-walkie restera à la Vie Scolaire et permettra de signaler tout problème au personnel éducatif.

L’accès à la salle se fera sur inscription. Chaque élève devra donner son nom et laisser son téléphone portable à la Vie Scolaire. Le nombre de places est limité à 10.

Le Conseil de Vie Lycéenne s’est prononcé sur le choix du mobilier. Le budget est limité à 1800 €. Il a été décidé de commander 2 poufs, 2 jumbo bags, 1 chauffeuse, 1 tapis.

Les lycéens se rapprocheront des professeurs d’arts plastiques pour réfléchir ensemble à la décoration de la pièce.

L’accès à la salle sera possible dès la livraison du mobilier. Le lycée pourra prévoir de financer du mobilier complémentaire sur les prochaines années ou pour renouveler celui commandé en cas d’usure.

2) Echanges au sujet du projet de restructuration des espaces foyer / cafétaria

Le lycée va pouvoir bénéficier d’un crédit d’état dans le cadre d’un projet « CNR de réagencement ».

Plusieurs réunions ont été organisées pour recueillir les avis des lycéens et des personnels sur la restructuration des espaces foyer et cafétaria. Le projet consiste à créer un espace modernisé, colorisé, avec, par exemple, un espace coworking, un coin culturel. Le souhait est d’essayer d’ouvrir une vraie cafétaria avec la contrainte qu’il n’y a pas de personnel affecté. La question se pose donc de savoir comment fonctionnera la cafétaria : appel au bénévolat, appel à un prestataire extérieur (dans ce cas, les recettes engendrées reviendraient au prestataire et pas au lycée), appel aux associations de lycéens) ? Il est également souhaité que l’espace boutique intervienne de manière ponctuelle pour des ventes de gâteaux par exemple.

Les lycéens ont donc été questionnés sur leurs souhaits sur ce projet ; leurs suggestions et idées ont été transmises à une architecte d’intérieur qui va accompagner le lycée dans ce projet et faire des propositions.

Une réunion de présentation par l’architecte a été organisée le 29 mars après-midi.

3) Remise des diplômes

La remise des diplômes sera organisée un vendredi soir. Les diplômes arrivant au lycée pour le 15 novembre, cette remise de diplôme pourra donc avoir lieu sur la dernière quinzaine de novembre ou la 1^{ère} semaine de décembre.

Il convient de réserver la salle des Ursulines auprès des services de la Ville de Lannion et d'identifier les besoins nécessaires pour l'organisation de cette remise de diplômes qui sera suivi d'un pot. Les lycéens, membres du CVL, ont été désignés pour organiser cette soirée. Ils seront accompagnés par la CPE et la Direction du lycée pour toutes les démarches. Les professeurs ont été sollicités pour participer à cette cérémonie.

2 – Les modalités de (ré)-inscription changent au lycée

Pour la prochaine rentrée, les dossiers d'inscription du lycée ne vous parviendront plus sous forme papier ; il faudrait remplir le dossier de votre enfant en ligne. Le lycée vous informera de tout cela via Pronote.

Mais l'association PERL continue à fonctionner avec le document PAPIER puisque, de toute façon, vous devez fournir les règlements (et nous n'avons pas la possibilité de prendre les virements).

Comment procéder pour faire l'inscription à la PERL pour les manuels scolaires de l'année 2024-25 ?

Une version téléchargeable de la fiche d'adhésion PERL sera incluse au dossier du lycée ; il suffira de l'imprimer, de la remplir, de joindre les règlements et de nous la retourner (par exemple lorsque votre enfant nous rendra les livres, première quinzaine de juin). Si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer le document PERL, nous mettrons quelques exemplaires à votre disposition au local PERL ainsi qu'à l'accueil du lycée. Votre enfant pourra passer en demander un à partir du mardi 28 mai.

Gros point d'interrogation concernant le financement des manuels scolaires par la Région Bretagne. Comme vous le savez peut-être, la Région finance de moins en moins les livres et ceci depuis déjà plusieurs années. En 2023-24, c'était seulement 15€ par élève ; largement insuffisant pour que l'association puisse s'en sortir, sachant qu'un livre coûte la bagatelle de 30€ en moyenne... Et pour 2024-25, à ce jour, la Région n'a fourni aucune nouvelle pour un éventuel financement. Alors, difficile de faire des prévisions avec de telles incertitudes ???

Quoiqu'il en soit, et pour ne pas pénaliser les familles, les membres du comité PERL ont décidé de reconduire les tarifs de 2023-24 en prenant sur le fond de roulement de l'association.

Mais pour les fichiers, livres non réutilisables (sur lesquels les élèves écrivent), nous fixerons les tarifs lorsque nous saurons si la Région nous octroie une participation ou pas ; si la décision de la Région tarde à venir, le tarif pour les fichiers vous sera communiqué courant juin-juillet.

Si vous souhaitez nous rencontrer pour cela, nous assurerons des permanences lors des jours de retour de livres et aussi mardi 2 juillet de 17h à 18h30 et mercredi 3 juillet de 8h à 16h.

3 – Fin d'année scolaire – quelques dates

I - Vous trouverez en pièce jointe le planning des conseils de classes de fin d'année.

II - Dates de fin des cours (prévisions, sous réserves de modifications par le lycée)

Secondes et Premières : mardi 11 juin après-midi

Terminales : mercredi 12 juin à 12h ; après-midi festive

III – Retour des livres : les retours des livres auront lieu

Entre le 28 mai et le 4 juin pour les élèves du lycée Pro

Les 10 et 11 juin pour les 2^{ndes} et 1^{ères} du lycée G&T

A partir du 18 juin pour les Terminales

Une info plus détaillée vous parviendra ultérieurement.

4 – Infos diverses

La prochaine Assemblée Générale de la PERL aura lieu le **mercredi 11 septembre 2024 à 20H30**.

2023/2024 sera la dernière année pour le président, la secrétaire et le trésorier car leurs enfants sont en terminale cette année. Il faudra alors renouveler le bureau afin que l'association continue d'exister ; vous pouvez d'ores et déjà vous signaler si vous souhaitez occuper un de ces postes.